Nations Unies A/53/282

Assemblée générale

Distr. générale
20 août 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session
Point 110 de l'ordre du jour provisoire*
Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones

État du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Mandat du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones	1–2	3
II.	Conseil d'administration	3–7	3
III.	Contributions et annonces de contributions	8–11	4
IV.	Dixième session du Conseil d'administration	12–17	5
V.	Onzième session du Conseil d'administration	18–29	6

Annexes

I. Liste des organisations recommandées pour bénéficier de l'assistance financière du Fonds afin de participer aux travaux de la

A. Quinzième session du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (17 juillet-1er août 1997) 9

B. Troisième session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme (27 octobre-7 novembre 1997) 12

* A/53/150.

98-24865 (F) 180998 220998

II. Liste des organisations recommandées pour bénéficier de l'assistance financière du Fonds afin de participer aux travaux de la

A. Seizième session du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (27-31 juillet 1998) 13

B. Quatrième session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme sur l'élaboration d'un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones (19-30 octobre 1998) 17

III. Comment contribuer au Fonds 18

I. Mandat du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

1. Le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones a été créé par la résolution 40/131 de l'Assemblée générale, en date du 13 décembre 1985, afin d'aider des représentants de communautés autochtones et d'organisations de populations autochtones à participer aux débats du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités en leur apportant une assistance financière provenant de contributions volontaires de gouvernements, d'organisations non gouvernementales et d'autres entités privées ou publiques. Dans la même résolution, le Secrétaire général était prié de présenter à l'Assemblée générale un rapport biennal sur les activités financées par le Fonds, dans lequel il préciserait l'état des recettes et des dépenses, de l'actif et du passif ainsi que des contributions annoncées et des contributions versées.

2. L'Assemblée générale a étendu le mandat du Fonds dans sa résolution 50/156, en date du 21 décembre 1995, dans laquelle elle a décidé que le Fonds servirait également à aider les représentants de communautés et d'organisations de populations autochtones à participer aux débats du Groupe de travail intersessions à composition non limitée créé par la Commission des droits de l'homme dans sa résolution 1995/32 du 3 mars 1995, qui a été approuvée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1995/32 du 25 juillet 1995.

II. Conseil d'administration

3. Le Fonds est géré par le Secrétaire général conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général est assisté dans cette tâche par un conseil d'administration qui a pour mandat de lui donner des avis sur la gestion du Fonds, par l'intermédiaire du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

4. Le Conseil d'administration est composé de cinq membres ayant l'expérience voulue des questions touchant les populations autochtones et siégeant à titre individuel. Les membres du Conseil sont nommés par le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Président de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, pour un mandat renouvelable de trois ans. Un membre au moins doit représenter une organisation de populations autochtones généralement reconnue.

5. Le Secrétaire général a nommé pour la période 1997-1999, en tenant dûment compte de la nécessité d'assurer une répartition géographique équitable, les cinq membres suivants qui appartiennent eux-mêmes à des populations autochtones : M. Michael Dodson (Australie), M. Ole Ntimama (Kenya), Mme Tove Petersen (Groenland, Danemark), Mme Nina Pacari Vega (Équateur), et Mme Victoria Tauli-Corpuz (Philippines) qui a assuré la présidence des dixième et onzième sessions du Conseil.

6. Selon les critères fixés par l'Assemblée générale dans sa résolution 40/131, les bénéficiaires de l'assistance du Fonds sont des représentants de communautés autochtones et d'organisations de populations autochtones : a) qui sont considérés comme tels par le Conseil d'administration; b) qui ne pourraient pas, de l'avis du Conseil, assister aux sessions des groupes de travail sans l'aide du Fonds; c) qui seraient en mesure de contribuer à faire mieux connaître aux groupes de travail les problèmes touchant les populations autochtones et qui permettaient d'assurer une large représentation géographique.

7. Les demandes d'aide financière doivent parvenir au secrétariat du Fonds et au Conseil d'administration avant le 15 février. Après avoir été évaluées et résumées, elles sont présentées au Conseil, à sa session annuelle.

III. Contributions et annonces de contributions

8. Pour pouvoir répondre aux demandes d'aide financière pendant l'année en cours, il faut que les contributions soient versées au Fonds en mars au plus tard, car elles doivent être disponibles et avoir été dûment enregistrées au moment où se tient la session annuelle du Conseil d'administration. Toute contribution versée après cette date est reportée sur l'année suivante.

A. Contributions

9. Des contributions ont été reçues des gouvernements ci-après entre le 22 avril 1996 et le 1er juillet 1998[1] :

Pays	*Montant (dollars des États-Unis)*	*Date*
Canada	10 799	04.03.1997
	10 110	01.05.1998
Chypre	1 000	13.06.1997
	1 000	12.05.1998
Estonie	900	26.06.1996
	900	10.06.1997
Finlande	44 458	15.01.1997
	39 158	23.12.1997
	38 480	03.06.1998
Grèce	6 300	09.05.1996
	6 000	20.05.1996
	6 000	29.05.1997
	6 300	03.06.1997
	6 300	14.04.1998
	6 000	28.04.1998
Japon	20 000	12.04.1996
	20 000	31.03.1997
	20 000	19.03.1998
Nouvelle-Zélande	20 357	02.07.1996
Norvège	41 131	30.12 1997
Pays-Bas	36 688	10.06.1997
	36 968	10.06.1998
Suisse	20 548	27.01.1998
Tunisie	1 067	31.12.1996
Total	**400 464**	

10. Des contributions ont été reçues des organisations non gouvernementales ci-après entre le 22 avril 1996 et le 1er juillet 1998[1] :

Donateur	*Montant (dollars des États-Unis)*	*Date*
Aboriginal and Torres Strait Islander Commission	15 951	15.05.1996
	14 817	02.07.1997
Centre Shimin Gaikou	1 300	14.04.1997
	1 500	18.03.1998
Total	**33 568**	

B. Annonces de contributions

11. Les contributions ci-après n'avaient pas été reçues au 1er juillet 1998 : Suède, 63 291 dollars annoncés pour le 26 mai 1998; Aboriginal and Torres Strait Islander Commission, 20 000 dollars australiens annoncés pour le 2 juin 1998.

IV. Dixième session du Conseil d'administration

12. La dixième session du Conseil d'administration s'est tenue à Genève du 21 au 25 avril 1997. Étaient présents M. Michael Dodson, Mme Tove Petersen et Mme Victoria Tauli-Corpuz (Présidente-Rapporteur). M. Ole Ntimama et Mme Nina Pacari Vega n'ont pas pu y assister. Mme Victoria Tauli-Corpuz a été élue Présidente-Rapporteur.

A. Situation financière du Fonds

13. Conformément aux règles applicables aux fonds de contributions volontaires des Nations Unies, le Conseil disposait, à sa dixième session, d'un montant d'environ 104 464 dollars des États-Unis (pour financer des bourses de voyages).

B. Demandes d'assistance financière

14. Le Conseil d'administration a examiné les demandes d'assistance financière de 47 communautés et organisations autochtones qui souhaitaient participer à la quinzième session du Groupe de travail sur les populations autochtones (Genève, 17 juillet-1er août 1997), et cinq demandes concernant la participation à la troisième session du Groupe de travail créé par la Commission des droits de l'homme (Genève, 27 octobre-7 novembre 1997).

C. Recommandations du Conseil d'administration

15. Après examen des demandes qui lui avaient été soumises, le Conseil a recommandé ce qui suit : octroi de 22 bourses, d'un montant estimatif total de 77 924 dollars des États-Unis, à des représentants de communautés et d'organisations autochtones pour leur permettre de participer à la session du Groupe de travail de la Sous-Commission (voir annexe I.A), et cinq bourses, d'un montant estimatif total de 24 760 dollars, pour permettre à des représentants de communautés et d'organisations autochtones de participer à la session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme (voir annexe I.B).

16. Dans le cadre du cycle de rapports, le Conseil s'est réuni avec les donateurs intéressés, les a informés des recommandations adoptées et a répondu à leurs questions.

D. Suite donnée aux recommandations

17. Les recommandations du Conseil d'administration ont été approuvées par l'Administrateur responsable du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Les bourses de voyages ont été versées en temps voulu pour permettre aux bénéficiaires de participer aux sessions des deux groupes de travail.

V. Onzième session du Conseil d'administration

18. Le Conseil d'administration a tenu sa onzième session à Genève du 30 mars au 1er avril 1998. Y ont participé M. Michael Dodson, Mme Tove Petersen et Mme Victoria Tauli-Corpuz. M. Ole Ntimama a informé le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Mary Robinson, qu'à son grand regret il devait renoncer à ses fonctions de membre du Conseil. Mme Nina Pacari Vega n'a pas assisté à la session. La session a été ouverte par Mme Robinson.

A. Situation financière du Fonds

19. Selon les renseignements communiqués au Conseil d'administration, les montants disponibles et autorisés étaient suffisants pour permettre de mener à bien le programme de dépenses établi pour 1998 à partir des recommandations formulées par le Conseil en 1997. Le Conseil avait recommandé l'octroi de bourses de voyages et de subsistance (d'environ 120 000 dollars) à une trentaine de représentants de populations autochtones pour leur permettre d'assister à la seizième session du Groupe de travail sur les populations autochtones qui devait se tenir du 27 au 31 juillet 1998 et l'allocation d'environ 80 000 dollars pour permettre à une vingtaine de représentants de populations autochtones d'assister à la quatrième session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme qui devait se tenir du 19 au 30 octobre 1998 en vue d'élaborer un projet de déclaration des droits des populations autochtones.

B. Demandes d'assistance financière

20. Le Conseil d'administration a examiné les demandes d'assistance financière des communautés et des organisations de populations autochtones qui souhaitaient participer à la seizième session du Groupe de travail sur les populations autochtones, ou à la quatrième session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme sur l'élaboration d'un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones, ce qui représentait, pour les réunions des deux groupes de travail, un total de 75 bénéficiaires éventuels appartenant à quelque 250 communautés autochtones.

C. Recommandations du Conseil d'administration

21. Après examen des demandes, le Conseil a recommandé que des bourses de voyages, correspondant à un montant estimatif total de 144 250 dollars, soient octroyées à 50 représentants de communautés et d'organisations autochtones pour leur permettre d'assister à la session du Groupe de travail de la Sous-Commission (voir annexe II.A).

22. Le Conseil a également recommandé que des bourses de voyages, correspondant à environ 11 126 dollars, soient octroyées à trois représentants de communautés et d'organisations autochtones pour leur permettre d'assister à la session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme (voir annexe II.B).

23. Ayant examiné les raisons pour lesquelles le Fonds avait reçu si peu de demandes d'assistance financière pour participer aux travaux du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme, le Conseil a recommandé au secrétariat d'inviter à se manifester les organisations habilitées à y participer et de reporter au 31 juillet 1998 la date limite de dépôt des demandes. Le secrétariat examinera et résumera les nouvelles demandes, les membres du Conseil seront appelés d'ici à la fin août 1998 à formuler des recommandations concernant l'octroi de bourses de voyages pour un montant maximum de 50 000 dollars, et les bénéficiaires en seront informés et leurs voyages organisés dans le courant du mois de septembre.

24. Conformément à la pratique établie consistant à rendre compte de l'utilisation des contributions volontaires, les donateurs ont été invités à assister à une réunion spéciale d'une heure avec le Conseil. Les membres du Conseil ont exprimé leur gratitude aux donateurs pour leurs contributions au Fonds et les ont appelés à poursuivre leur effort et à accroître, si possible, leurs contributions.

25. Le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme ayant proposé de les aider dans leurs efforts pour réunir des fonds, les membres du Conseil ont recommandé à Mme Robinson d'envoyer aux donateurs une lettre d'appel de contributions supplémentaires à verser avant la fin de l'année pour permettre au Conseil d'augmenter encore le nombre des bourses de voyages et d'élargir en 1999 la représentation des communautés et des organisations autochtones.

26. Le Conseil encourage vivement les organisations de populations autochtones à présenter des demandes d'assistance financière pour assurer la participation à la dix-septième session du Groupe de travail sur les populations autochtones, en 1999, de représentants autochtones spécialistes du thème qui y sera traité.

D. Suite donnée aux recommandations

27. Au nom du Secrétaire général, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a approuvé toutes les recommandations du Conseil d'administration. La mise en oeuvre de ces recommandations a débuté en avril, quand des dispositions ont été prises pour permettre aux bénéficiaires d'assister, en juillet, à la seizième session du Groupe de travail sur les populations autochtones.

28. À la demande de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), les dispositions prises (pour le voyage) des bénéficiaires de bourses ont été modifiées afin de permettre à ceux-ci de participer également à la table ronde sur «la propriété intellectuelle et les peuples autochtones», organisée par l'OMPI les 23 et 24 juillet 1998. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a pris en charge les jours supplémentaires d'indemnité de subsistance qui devaient leur être versés.

29. Des formulaires de demande ont été envoyés pour les encourager à solliciter l'assistance financière du Fonds de contribution volontaires à toutes les organisations que le Comité des organisations non gouvernementales autorise à participer aux travaux du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme.

Note

[1] Selon les avis d'encaissement officiels du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Annexe I

Liste des organisations recommandées pour bénéficier de l'assistance financière du Fonds afin de participer aux travaux de la

A. Quinzième session du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (17 juillet-1er août 1997)

Pays	Numéro de dossier	Organisation	Représentants	Coût (En dollars É.-U.)	Sexe
Amérique du Nord					
Canada	1	Deh Cho First Nations	Grand chef Gérald Antoine – Deh Cho	3 862	m
États-Unis d'Amérique	42	Teton Sioux Nation Treaty Council	Ellen Wright	4 002	f
Asie					
Inde	11	Indian Confederation of Indigenous and Tribal Peoples	Ramdayal Munda	3 032	m
Népal	9	Kirat Koyu Rais' Uplifting Association	Kumar Rai	3 162	m
Philippines	12	Cordillera Peoples Alliance for the Defense of the Ancestral Domain and for Self-Determination	Joan Carling	3 842	f
Amérique du Sud					
Bolivie	41	Comisión Internacional de Derechos de Pueblos Indígenas	Julio Tumiri Apaza	5 072	m
Brésil	35	Comité Intertribial – Memoria e Ciencia Indigena	Marcos Terena	3 612	m
Pérou	34	Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos, «CAPAJ»	Gladys Vasquez Poma	5 042	f
	38	Aguaruna and Huambisa a Council	Evaristo Ikanan	4 792	m

Pays	Numéro de dossier	Organisation	Représentants	Coût (En dollars É.-U.)	Sexe
Amérique centrale					
Honduras	40	Confederación de Pueblos Autoctonos de Honduras	Mauricio Castro	3 672	m
Mexique	24	Unión de Comunidades Indígenas Huicholes de Jalisco/Defensa Territorial de Desarrollo de Xapata y Pueblos Wisarikas Segregados por los limites Estatales	J. Candelario Cosio	3 912	m
Afrique					
Afrique du Sud	4	The Working Group of Indigenous Minorities in Southern Africa in Namibia The Kuru Development Trust in Botswana The South African San Institute in South Africa[a]		3 282	
Burkina Faso	20	Association des femmes réfugiées de l'Azawadau Burkina Faso (représentant les Touareg du Mali et du Nigéria)	Saoudata Aboubacrine	2 592	f
Kenya	3	Organization for Survival of Illaikipiak Indigenous Masai Group Initiative	Ole J. Ndanereh	2 682	m
Maurice	6	Chagosian Social Committee	Fernand Mandarin	3 462	m
Nigéria	43	Movement for the Survival of the Ogoni People	Barika Idamkue	3 952	m
République-Unie de Tanzanie	44	Friends of People Close to Nature	Mahiya Matulu Makala	2 832	m
Europe					
Fédération de Russie	13	Association of Indigenous People of Sakhalin	Konstantin V. Igran	3 802	m
	27	Association of Evenks in Yakutsk	Vasilyeva Ezhana Ivanova	3 442	f

Pays	Numéro de dossier	Organisation	Représentants	Coût (En dollars É.-U.)	Sexe
	28	Mezdurechensk Association of Indigenous peoples ‘Altin Shor’	Chulyzhanova Lyubov Ilynichna	2 422	f
	29	Kamchatskaya Association of Indigenous people of the North	Aseyeva Anna Alekseyevna	2 422	f
	30	Nenets peoples’ association ‘Yasavey’	Vilko Yuriy Petrovich	3 032	m
Total (A)				77 924	

[a] Le Conseil d’administration a également accepté de prendre en charge un représentant choisi par le South African San Institute.

Liste des organisations recommandées pour bénéficier de l'assistance financière du Fonds afin de participer aux travaux de la

B. Troisième session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme (27 octobre-7 novembre 1997)

Pays	Numéro de dossier	Organisation	Représentants	Coût (En dollars É.-U.)	Sexe
Australie	3	New South Wales Aboriginal Land Council	M. Towney	6 946	m
Maroc	5	Association nouvelle pour la culture et les arts populaires	Chawki Wafaa	2 656	f
Pérou	4	Association Tea-Amaro Runa	Madeleine Herencia	5 646	f
Philippines	1	Lumad Mindanaw Peoples Federation	Edtami P. Mansayagan	4 816	m
	2	International Alliance of the Indigenous Tribal Peoples of the Tropical Forests	Hermina Minnie Degawan	4 696	f
Total (B)				24 760	
Total pour les deux groupes de travail (A + B) :			24 760 + 77 924 =	102 684	

Annexe II

Liste des organisations recommandées pour bénéficier de l'assistance financière du Fonds afin de participer aux travaux de la

A. Seizième session du Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (27-31 juillet 1998)

Pays	Ville	No de dossier	Population représentée	Organisation	Nom et sexe du représentant	Coût estimatif (en dollars É.-U.)
Algérie	Tizi-Ouzou	21	Berbères de Kabylie	Mouvement culturel berbère	Mohamed Ikarbane (m)	1 821
Argentine	Buenos Aires	20	Toba, Wichi, Colla, Mocovi, Mapuche, Diaguita-Calchaqui, Ranquel, Tehuelche, Chorote, Guarani et Pilaga	Asociación Indígena de la Républica de Argentina	Rogelio Guanuco (m)	2 821
	San Salvador de Jujuy	46	Kolla Quechua	Instituto Qechwa Jujuymanta	Concepción Catunta Castro (f) Edilberto Soto de la Cruz (m)	2 821 2 821
Bhoutan	Thimphu	47	Sharchokpa	Druk Indigenous People's Rights Organization	Kesang Kinlay Namgyel (m)	2 721
Brésil	Rio Branco-Acre	15	163 populations différentes représentées par 56 organisations autochtones dans les 9 États amazoniens du Brésil	Coordination of Indigenous Organizations of Brazilian Amazonia and Uniao das Nacoes Indigenas do Acre	Sebastiao Manchinery (m)	2 621
	Brasilia	34	Paresi, Umutina	Comite Intertribal-Memoria e Ciência Indigena	Francisca Novantino (f)	3 021
Canada	Calgary	28	Cree, Blackfoot, Stoney, Peigan, Sarcee, Lubicon et autres	Canadian Indigenous Women's Resource Institute	Doreen Spence (f)	3 121
Chili	Iquique	27	Mapuches	Federación Provincial de Comunidades Aymaras «Aymar Markas»	Gumercindo Mamami Mamami (m)	3 221
El Salvador	San Salvador	31	10 communautés différentes	Instituto para el Rescate Ancestral Indígena Salvadoreño	Manuel Vazquez (m)	3 221

Pays	Ville	No de dossier	Population représentée	Organisation	Nom et sexe du représentant	Coût estimatif (en dollars É.-U.)
France : Guyane française	Awala-Yalimapo	35	6 communautés guyanaises différentes	Fédération des organisations amérindiennes de Guyane	Jocelyn Roger Therese (m) Alexis Tiouka (m)	1 421 1 421
France : Nouvelle-Calédonie	Païta	40	Kanaks	Conseil national pour les droits des peuples autochtones de la Nouvelle-Calédonie	Deux personnes[a]	3 321 3 321
Guatemala	Ciudad de Guatemala	38	Maya-Kaqchikel	Escuela Maya de Derechos Humanos	Marco Antonio Curuchich Mux (m)	3 221
Inde	New Delhi	24	Santhals, Mundas, Oraons	Chotanagpue Adivasi Sewa Samiti	Bineet Jaynel Mundi (m)	3 021
	Calcutta	3	Jumma	Jumma Peoples Link	Priti Bindu Chakma (m) Juliana Chakma (f)	2 721 2 721
	Ahmedabad	30	Adivasi, Bhils, Warlis, Dhodias, Chaudharies, Bhilalas et autres	Indian Confederation of Indigenous and Tribal Peoples	Siddharaj Soorjibhai Solanki (m)	2 721
	Thane District	48	Warli	All India Coordinating Forum of the Adivasi	Carlus Dharma Dhanga (m)	2 721
		49	Naga	Naga Women's Union, Manipur	Gina Shangkham (f)	2 721
Kenya	Nanyuki	13	Il-Laikipiak Massai	Organization for Survival of Il-Laikipiak Indigenous Massai Group Initiatives	Johnson M. N. Ole Kaunga (m) Anne G. Resiano (f)	2 721 2 721
Maroc	Rabat	16	Amazigh (Berbère)	Association nouvelle de la culture et des arts populaires	Fatima Mord (f)	1 721
Namibie	Windhoek	26	San	Working Group of Indigenous Minorities in Southern Africa	Kxoe Moses Oma (m)	3 021
	Windhoek	50	Damara, Bondelswarts et autres	Khoekhoegowab Curriculum Commitee	Laurentious S. Davids (m) Johaness Hoeseb (m)	3 021 3 021
Népal	Damak, Jhapa, Mechi	37	Communauté Koyu Rai	Kirat Koyu Rais' Uplifting Association	Krishna Koyu Rai (m)	2 721
	Bhadrapur, Jhapa	23	Communautés Kirat Rai	Kirat Rai Language and Literary Council	Kalu Ram Khambu Rai (m)	3 121
Niger	Agades	9	Kel Tamajaq	Tilalt	Effad Emoud Salekh (m)	2 721
Pakistan	Quetta	32	Hazaras	Tanzeem Nasle Nau Hazara Mughal Quetta	Ghulam Ali Haidari (m)	2 621

Pays	Ville	No de dossier	Population représentée	Organisation	Nom et sexe du représentant	Coût estimatif (en dollars É.-U.)
Panama	Panamá	4	Kuna	Movimiento de la Juventud Kuna	Taira Edilma Stanley Icaza (f)	3 221
	El Dorado	12	Kuna	Congreso General de la Cultura Kuna	Maximiliano Ferrer (m)	3 221
	Panamá	17	Ngobe-bugle	Frente de Liberación Guaymí	Toribia Venado de Mendoza (f)	3 221
Pérou	Arequipa	6	Quechua	Organización Regional de la Mujer Indígena	Rosario del Pilar (f)	5 121
	Lima	7	Quechua	Chirapaq Centro de Culturas Indias	Tarcilla Rivera Zea (f)	4 921
Philippines	Baguio City	5	Cordillera Peoples	Cordillera Peoples Alliance	Joan O. Carling (f)	3 221
Rwanda	Kigali	8	Pygmées batwa	Association for the Promotion of Batwa	Zéphyrin Kalimba (m)	3 321
Fédération de Russie	Abakan, Chakasija	43	Chakasskij	Council of Chakasskij People	Lew N. Nerbishew (m)	2 321
	Miski, Kemerowskaja Oblast	44	Shoria	Shoria People Council of Elders	Egor Bekrenjow (m)	2 321
	Providenja	45	Tchonkotka	Association of the Tchoukotka people «Awan»	Jurij J. Kaljantogran (m)	2 321
	Kemerowskaja Oblast	51	Shoria	–	GalinaTunekowa (f)	2 321
Afrique du Sud	Southern Kalahari-Mier	25	Southern Kalahari San	Southern Kalahari San	Petrus Vaalbooi (m)	3 321
	Le Cap	33	Peoples of the First Nation Indigenous Khoi-Khoi and San Peoples	Cape Cultural Heritage Development Council	Chief Joseph Dominic Little (m)	3 321
					Chiefness Sharon Rhoda Leng (f)	3 321
					Chiefness Jean Burgess (f)	3 321
					Catherine Peters (f)	3 321
Thaïlande	Bangkok	18	Mon	Mon Unity League	Cham Toik (m)	2 721
Ukraine	Simferopol	36	Tatars de Crimée, Karais, Krymchaks	Mejlis of the Crimea Tatar People	Nadir Byekirov (m)	1 921
États-Unis d'Amérique	Rapid City, Dakota du Sud	41	Gouvernement traditionnel des Lakota, Dakota, Nakota Nation	Lakota Nation	Geraldine Harte (f)	2 521

[a] Sous réserve que le candidat soumette le nom des participants et indique que la demande est appuyée par des populations autochtones.

Nombre total des bénéficiaires : 50 (17 femmes; 31 hommes) (2 personnes non identifiées)

Total (A) : 144 250 dollars É.-U.

Liste des organisations recommandées pour bénéficier de l'assistance financière du Fonds afin de participer aux travaux de la

B. Quatrième session du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme sur l'élaboration d'un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones (19-30 octobre 1998)

Pays	Ville	No de dossier	Population représentée	Organisation	Nom et sexe du représentant	Coût estimatif (en dollars É.-U.)
Pérou	Arequipa	1	Arequipa, Puno, Cusco, Apurimac, Madre de Dios et autres	Comisión Juridica de los Pueblos de Integración Tahuantinsuyana	Fortunato Turpo Choquehuanca (m)	5 842
Fédération de Russie	Nowokusnezk	2	Shoria	Association of the Shoria People	Michael Todishew (m)	2 642
Ukraine	Simferopol	3	Tatars de Crimée, Karais, Krymchaks	Mejlis of the Crimea Tatar People	Nadir Byekirov (m)	2 642

Nombre total des bénéficiaires : 3 (hommes)

Total (B) : 11 126 dollars É.-U.

Total pour les deux groupes de travail (A + B) : 144 250 dollars + 11 126 = 155 376

Répartition géographique (listes I et II)

Afrique :	**14 bénéficiaires**	**Amérique :**	**16 bénéficiaires**
Asie :	**12 bénéficiaires**	**Europe :**	**11 bénéficiaires**

Annexe III

Comment contribuer au Fonds

Les contributions au Fonds peuvent être versées à :

The United Nations Geneva General Fund
c/o the United Bank of Switzeland
P.O. Box 2770, CH 1211 Genuève 2, Suisse

– en dollars É.-U., compte CO-590-160.1
– en francs suisses, compte CO-590-160.0

Les contributions peuvent être versées également au United Nations Cashier's Office :

United Nations Secretariat, New York, N. Y. 10017, États-Unis d'Amérique;

ou à l'Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.

Les versements doivent être libellés à l'ordre des Nations Unies.

Lors de tout versement, préciser ce qui suit : «pour le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones, compte I H».